

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU PREMIER TRIMESTRE

Personnes présentes :

Mmes Bieber, Addario, Régnier, Meckert, Schott, Seyer, Rumelhard, Finck, Bienfait, Ober, Weber, Delaye, Schneider

Personnes excusées :

Mmes Hanns, Wendling, Hebbel.

Point 1 : Mise en place du conseil d'école

A. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Pour cette année scolaire 2010/2011, l'Apepa a obtenu un siège et la FCPE en a obtenu trois. Les représentantes titulaires élues sont : Mme Addario pour l'Apepa et Mmes Régnier, Wendling et Meckert pour la FCPE.

Le taux de participation à ces élections a été faible (36 %). Nous avons constaté qu'une immense majorité des votants le font par correspondance.

B. Approbation du précédent compte-rendu du conseil d'école

Les représentants de la municipalité, des parents d'élèves et le personnel de la communauté éducative approuvent le précédent compte-rendu du conseil d'école.

C. Désignation du secrétaire de séance

Mme Régnier est la secrétaire de séance.

Point 2 : Points pédagogiques

A. Avenant à l'ordre du jour à propos des rythmes scolaires

À la demande de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, nous devons avoir lors de ce premier conseil d'école, une discussion/débat sur les rythmes scolaires.

Nous avons donc débattu à partir du document de travail qui nous a été fourni et avons essayé de répondre aux trois questions posées.

1) Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?

La question d'une semaine de 5 jours consécutifs a d'abord été évoquée. Nous nous sommes interrogés sur les modalités de ce changement : est-ce pour remplacer les heures du samedi supprimé ou bien est-ce pour modifier complètement les horaires hebdomadaires, pour mieux les répartir dans la semaine et alléger le travail journalier des enfants ? Nous avons évoqué des journées de 5 h au lieu de 6 h soit un peu sur le modèle allemand 8 h – 13 h, soit 3 h le matin et 2 h l'après-midi.

Dans le cas de la première situation, quels moyens seraient mis en œuvre pour prendre le relais de l'école l'après-midi ? Quelles structures seront créées ? Il ne faudrait pas que le poids de ce changement de rythme repose uniquement sur les collectivités territoriales. Est-ce que cela ne poserait pas un problème d'équité entre les enfants : avec des structures privées qui pourront proposer des solutions avantageuses aux familles qui en ont les moyens et que feront les autres ?

Les représentants des parents d'élèves ont fait remarqué qu'à l'école maternelle, une semaine de 4 jours leur paraissait tout à fait suffisante et qu'ils leur semblaient très important que leurs enfants aient une coupure dans la semaine autant pour se reposer que pour avoir d'autres activités culturelles et sportives.

Mme Ober nous a fait part de son expérience dans une école pilote au Neuhof (Strasbourg), où l'instauration des cours le mercredi matin s'est révélé difficile et fatigante pour les enfants et n'a pas eu l'effet escompté c'est-à-dire favoriser la fréquentation.

En conclusion, la pause du mercredi a été plébiscitée par tous sans exception.

L'organisation des rythmes scolaires paraît moins bien adaptée au monde du travail qu'elle ne l'est au monde associatif, culturel...

Un problème important a été soulevé car la journée des enfants est trop chargée lorsqu'ils « enchaînent » après l'école avec l'accompagnement scolaire. Ces heures sont mal placées et très lourdes car elles se rajoutent à leur emploi du temps pour des enfants déjà en difficulté. Il paraît nécessaire sur ce point-là de trouver des aménagements/améliorations.

Des pistes intéressantes ont été signalées en comparaison avec les organisations de certains pays nordiques où le travail se fait avec des petits groupes d'élèves et surtout où les enseignants paraissent mieux formés, notamment dans le domaine psychologique.

2) Quelles sont les priorités à prendre en compte ?

Nous avons établi un classement des priorités, des plus importantes au moins importantes :

- les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant,
- les priorités liées à l'organisation de l'enseignement,
- les priorités liées à la journée de la famille,
- les priorités liées aux contenus d'enseignement,
- les priorités liées à la vie sociale et économique.

3) Quelles propositions feriez-vous pour améliorer les rythmes scolaires ?

Sur l'année, les petites vacances sont nécessaires et doivent être très régulières (2 semaines toutes les 7 semaines de classe). Mais les grandes vacances d'été sont longues surtout pour les parents du privé et de nombreuses personnes présentes ne seraient pas contre le fait de raccourcir ces vacances de quelques semaines (2 ou 3). D'autres estiment qu'elles sont nécessaires autant pour les enfants que pour les enseignants qui travaillent parfois dans des conditions difficiles (ex : accueil d'enfants handicapés dans des classes déjà bien chargée sans moyen réel...). Les avis sur la question sont partagés.

Bilan de cette discussion :

L'organisation actuelle de l'enseignement nous paraît plutôt très bien (semaine de 4 jours, pas de classe le mercredi), juste quelques petites adaptations/améliorations pourraient être faites sur les heures de soutien notamment, des vacances courtes régulières et des vacances d'été moins longues, des effectifs réduits et des enseignants bien formés.

Les représentants de parents d'élèves regrettent de n'avoir pu être informé à l'avance de cette discussion afin de pouvoir recueillir un avis plus général concernant les parents de l'école et s'être fait une idée plus précise des doléances sur ce sujet. Ils craignent d'avoir eu un avis pas assez objectif, trop personnel lors de cet échange.

Mme la directrice propose aux parents d'élèves en réponse à leur interrogation de donner un questionnaire aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison ou même de mettre une salle de l'école à disposition pour organiser une réunion/débat avec les parents.

B. Présentation du projet « cirque »

Une demande a été faite par l'équipe enseignante pour un projet ACMISA « Arts du cirque » qui concernerait toutes les classes et tous les enfants de l'école.

Une artiste à l'origine de « Graine de Cirque », qui a sa propre troupe, viendrait à l'école pour encadrer 10 séances le jeudi matin à partir du mois de mars. Ce travail aboutirait à un spectacle en fin d'année devant les parents d'élèves : le vendredi 10 juin (week-end de la Pentecôte) après-midi.

Ce projet est très lourd en temps et financièrement, environ 2500 €. Les subventions qui pourraient être accordées et qui sont absolument nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont celles du rectorat (950 €, réponse en début d'année 2011) et de la Communauté de Communes (au maximum 600 € et 25 % du coût total du projet).

La coopérative scolaire devra donc financer le restant de la somme grâce à diverses actions (vente de photos, de glaces...).

À cette fin, l'équipe enseignante propose aussi aux associations de parents d'élèves d'organiser une fête avec un repas après le spectacle qui permettrait de prendre en charge une partie du coût restant. Les deux associations donnent leur accord sur le principe.

Les parents d'élèves FCPE demandent si une sortie au cirque est toujours prévue en fin d'année dans le cadre de ce projet. L'équipe éducative le souhaite mais se pose la question du financement de cette sortie car il n'y a pas de cumul possible entre la subvention ACMISA et la subvention habituelle de la Communauté de Communes pour tous les trajets en bus (60 % du coût du transport).

Mme Meckert demande si du sponsoring privé est possible. Mme Delaye rappelle que l'école ne peut pas faire de publicité.

C. Reprise de l'animation « jeux de société »

Elle aura lieu tous les premiers vendredis du mois à partir des vacances de la Toussaint, le matin pour les enfants de petite section et l'après-midi pour ceux de moyenne et grande section. Comme d'habitude, elle ne fonctionnera qu'avec des parents volontaires pour encadrer ces jeux.

D. Projet piscine

Les séances piscines ont débuté les jeudis matins depuis le 16 septembre pour les enfants de grande section avec en alternance Mme Ober et Mme Weber. Une nouveauté cette année : la Communauté de Communes prend en charge l'intégralité du coût de ce projet, c'est-à-dire prise en charge totale du transport ainsi que le coût des 10 entrées à la piscine par enfant.

Un problème subsiste néanmoins et empêche la pérennité de l'activité de semaine en semaine : c'est de trouver des accompagnateurs (parents, grands-parents...) qui ont passé l'agrément permettant d'encadrer un petit groupe d'enfants dans l'eau. Les enseignantes lancent donc un appel aux volontaires à la fois pour terminer ce cycle mais aussi en prévision des années suivantes.

Point 3 : Points organisationnels

A. Présentation de l'état des finances de l'école au premier septembre 2010

Compte mairie : 850 €.

Coopérative scolaire : 5400 €. Le paiement pour les photos de l'année précédente n'a pas encore été débité (environ 500 €) et ne sont encore pas prises en compte les dépenses pour tous les achats de la rentrée.

L'équipe éducative remercie vivement tous les parents d'élèves (nombreux) qui cotisent à la coopérative scolaire.

B. Présentation des différentes manifestations du premier trimestre

1) Fête de Noël : jeudi 16 décembre

La date a été choisie afin que toutes les enseignantes de l'école puissent participer à la fête.

Les enfants présenteront un spectacle. Le Père Noël désignera les gagnants de la tombola. La fête se terminera par un goûter (café, gâteaux...).

2) Fête à la Grafenbourg

Les enfants de moyenne et grande section se rendront à la maison de retraite le vendredi après-midi afin de présenter une partie de leur spectacle aux résidents. Un goûter clôturera l'après-midi.

La question a été posée d'emmener aussi les enfants de petite section, qui finalement pourraient aussi s'enrichir d'une telle expérience intergénérationnelle, ce qui se fait avec les enfants encore plus petits de la crèche de Brumath.

Le déplacement jusqu'à la maison de retraite pourrait se faire éventuellement en minibus, à confirmer !

3) Retour sur la programmation d'un spectacle de cirque

Deux éventualités : Cirque Arlette Gruss à Strasbourg ou alors spectacle de la troupe de l'intervenante du projet « Cirque » à Brumath ?

Pour monter le chapiteau à Brumath, cela coûte environ 1500 €, donc il faudrait envisager de partager les frais avec d'autres écoles de la Com-Com ou alors avec la mairie.

Mme Bieber propose de voir avec Mme Corinne Hein s'il serait possible d'envisager ce spectacle dans la programmation de « Il se passe toujours quelque chose à Brumath ».

C. Doléances adressées à la mairie

1) Demande de travaux

- Rénovation des sols de salles de classe.
- Mise en place de volets roulants automatiques en salle de motricité.
- Mise en place d'une alarme « confinement ».
- Achat de différents biens durables.

2) Point sur la demande d'achat groupé pour l'ensemble des écoles de la Com-Com

Mme Bieber explique les nouvelles procédures. Ils doivent connaître tous les critères (descriptifs techniques, quantité, coût...) pour faire des appels d'offre et attention, ils fonctionnent en année calendaire et pas scolaire.

3) Point sur les doléances passées

Les bancs tant attendus vont être installés dans la cour pendant les vacances de la Toussaint.

Point 4 : Réponse aux questions des associations de parents

La FCPE :

- souhaite poursuivre l'opération « Batribox » qui a été initiée l'année dernière et qui permet de collecter les piles afin de les recycler.
- connaît les effectifs précis des classes :

Classe 1 :	
Total :	26
Classe 2 :	11 MS + 13 GS
Total :	24
Classe 3 :	12 MS + 14 GS
Total :	26
Classe 5 :	25 PS
Total :	25
Total :	101
- rappelle que cette année, le thème du concours du plus beau sapin est : « Noël en Europe » et que ce concours aura lieu sur le marché de Noël le dimanche 5 décembre.
- fait un don de 200 € à l'école. Cette somme provient des bénéfices réalisés lors de la Bourse aux Vélos.

L'Apepa rappelle qu'elle organise :

- une vente de mobilier scolaire les 6 et 7 novembre au Centre Technique,
- une Bourse aux Jouets les 27 et 28 novembre au Centre Culturel,
- un lâcher de ballons au profit du Téléthon le 4 décembre.